

DELIBERATION N° 21 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Avenant au contrat de travail de la directrice adjointe

Monsieur Francis KUHN rapporteur expose ce qui suit :

Un avenant au contrat de travail de Madame Julie Likaj est proposé afin de pallier la vacance du poste de directrice adjointe. Cet avenant d'une durée de trois ans, prendra effet le 1^{er} juillet 2025 et s'achèvera le 30 juin 2028.

Le poste est classé au grade de cadre supérieur, avec une rémunération nette mensuelle fixée à 3 680,00 €.

En cas de non reconduction à l'issue de trois années, la rémunération est maintenue.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de valider cet avenant.

Le Conseil d'Administration, après délibération à l'unanimité, approuve l'avenant au contrat de travail de Madame Julie Likaj au poste de directrice adjointe.



Francis Kuhn

Président

REGIE DES THERMES

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012